Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne
de l'abbé Alphonse Angot

Chevalerie (la) - Tome I

Chevalerie (la), f., c^ne^ de la *Chapelle-Anthenaise.* — Fief et domaine relevant de la seigneurie de Gresse. Le détenteur de la Petite-Chevalerie avoue ainsi les redevances auxquelles avait droit son suzerain : « Nous devons à la mycaresme, ou plustoust se il y en a en la ville de Laval, deux macquereaux et le tiers de ung frays, et si nous suymes négligens de apporter des premiers qui viendront dans la ville de Laval, ledit seigneur pourra degonter l'huys du lieu de la Chevallerie et le meptre de travers, et si nous levons ledit huys, nous confessons debvoir soixante sols d'amende. *Item,* debvons aider à mettre la souche la vigile de Nouel, à heure de huit heures, au feu de vostre cheminée de vostre salle de Gresses. » — La Chevallerie fut vendue, en fief et en domaine, « pour six vingt sept écus du coing du roy », en 1474, par Jean de Laval, seigneur de Brée, de Fougerolles et des Haies-Gasselin, à noble Brisegault Margerie, écuyer, seigneur de Chailland, de Gresse et de la Drouardière.

Chart. de Gresse.